

Madame,  
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 19 février 2024 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

- 1. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 23 octobre 2023 - Règlement redevances relatives à la vente de produits dérivés et à la visite de la Chambre de Napoléon.**
- 2. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 15 novembre 2023 - Marché de services relatif à la mise en page graphique, à l'impression et à la distribution du bulletin communal ainsi qu'à diverses impressions - Tarifs 2024 - 2 lots - Approbation de l'attribution.**
- 3. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 15 novembre 2023 - Marché financier pour le financement des dépenses ordinaires et extraordinaires - 6 lots - Marché répétitif - Approbation de l'attribution.**
- 4. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 novembre 2023 - Maintenance des caméras de surveillance urbaine de la Ville de Fleurus - Approbation de l'attribution.**
- 5. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 novembre 2023 - Camionnette plateau "Permis B", pour le service des cimetières - Approbation de l'attribution.**
- 6. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Conseil communal du 20 novembre 2023 - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers (Exercice 2024) et Taxe sur l'évacuation des eaux usées.**
- 7. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 novembre 2023 - Achat de matériaux électriques - Tarifs 2024-2027 - Approbation de l'attribution.**
- 8. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 29 novembre 2023 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'avenant 1.**
- 9. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 06 décembre 2023 - Préparation et livraison de repas et de potages chauds dans les écoles communales - Année scolaire 2023-2024 - Approbation de l'attribution.**

10. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 11 décembre 2023 - Budget général de la Ville pour l'exercice 2024.**
11. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Conseil communal du 11 décembre 2023 - Taxe sur les enseignes et les publicités assimilées et Taxe sur l'exploitation de parkings payants (Exercices 2024 à 2025).**
12. **INFORMATION - Personnel communal - Délégation du contreseing du Directeur général, pour certains documents, au Conducteur des Travaux.**
13. **INFORMATION - Obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap.**
14. **INFORMATION - Participation d'une délégation fleurusienne à la seconde rencontre transnationale à SLIGO en Irlande, dans le cadre du projet européen URBACT - Rapport de mission.**
15. **INFORMATION - Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité - Subvention 2023.**
16. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
17. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la Ducasse de LAMBUSART – Décision à prendre.**
18. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue d'Orchies, 6 – Décision à prendre.**
19. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue d'Orchies, 8 – Décision à prendre.**
20. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, chaussée de Charleroi, 392 – Décision à prendre.**
21. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à l'établissement d'un passage piétons à 6220 FLEURUS, rue Bonsecours, entre les immeubles portant les numéros 2 et 4 - Décision à prendre.**
22. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à l'établissement d'un passage piétons à 6220 FLEURUS, rue Bonsecours, entre les immeubles portant les numéros 20 et 22 - Décision à prendre.**
23. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, réservé aux cars à 6220 FLEURUS, chemin de Mons, entre les immeubles portant les numéros 16 et 18 - Décision à prendre.**
24. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue Tienne du Moine, 44 - Décision à prendre.**
25. **Achat de matériaux de gros-œuvre - Tarifs 2024-25, 2025-26 et 2026-27 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
26. **Marché conjoint de travaux pour l'aménagement de l'Esplanade de la gare – Approbation de la convention Ville de Fleurus - Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) – Décision à prendre.**
27. **Travaux d'aménagement de l'esplanade de la gare - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**

28. Régie Communale Autonome de Fleurus - Démission d'un Administrateur - Décision à prendre.
29. Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Sport Sur Ordonnance", visant à mettre en place et développer un programme de Sport sur Ordonnance - Approbation - Décision à prendre.
30. PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Maisons Florence - Maison 1.2 - Compromis de vente - Décision à prendre.
31. PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Maisons Florence - Maison 1.3 - Compromis de vente - Décision à prendre.
32. PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Arezzo - Appartement A.1.2 - Compromis de vente - Décision à prendre.
33. POLICE ADMINISTRATIVE - LADBROKES, Chaussée de Charleroi, 189 à 6220 FLEURUS - Convention, entre la Ville de Fleurus et la S.A. DERBY, relative à l'exploitation de jeux de hasard fixe de classe IV - Approbation - Décision à prendre.
34. AFFAIRES SOCIALES - Journée mondiale des droits de la femme, le 08 mars 2024 - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "SORALIA", dans le cadre de l'organisation d'une conférence-débat - Approbation - Décision à prendre.
35. Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Récré Seniors", dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Jonquille, le 19 mars 2024 - Approbation - Décision à prendre.
36. Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Institut Notre-Dame de Fleurus, dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Jonquille, le 19 mars 2024 - Approbation - Décision à prendre.
37. Dépassement de crédit provisoire (douzième) – Ratification de la décision du Collège communal du 31 janvier 2024 marquant accord sur la dépense pour l'inspection de quatre camions de la Ville de Fleurus, pour homologation – Décision à prendre.
38. Demande d'octroi d'une subvention en matière d'équipement touristique, dans le cadre du rachat du Moulin Naveau à Fleurus - Décision à prendre.
39. Déplacement à Grenade en Espagne, du 05 au 08 mars 2024, dans le cadre du Projet européen URBACT - Avance de trésorerie - Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental - Convention de collaboration, entre la Ville de Fleurus et le Planning familial "La Bulle", dans le cadre de l'organisation d'ateliers d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), à destination des élèves de 6ème année primaire des écoles fondamentales communales de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.

#### SÉANCE A HUIS CLOS

41. Personnel communal – Manquements d'un agent - Décision à prendre.
42. Personnel communal – Sanctions Administratives Communales - Désignation d'un agent constatateur, pour la législation relative à l'arrêt et au stationnement – Décision à prendre.

43. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 04 décembre 2023 au 07 janvier 2024, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.
44. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 19 décembre 2023, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.
45. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 18 décembre 2023, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.
46. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique, du 08 janvier 2023 au 05 juillet 2024, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Décision à prendre.
47. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 08 janvier 2024 au 05 juillet 2024, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
48. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 22 janvier 2024, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 29 janvier 2024, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 29 février 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 08 janvier 2024, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 15 janvier 2024 au 19 janvier 2024, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 10 janvier 2024, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
54. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison de 12 P/S, du 08 janvier 2024 au 29 février 2023 - Décision à prendre.
55. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison de 12 P/S, du 08 janvier 2024 au 29 février 2024 - Décision à prendre.
56. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de chant et musique de chambre vocale, à raison de 07 P/S, à partir du 28 novembre 2023 - Décision à prendre.

57. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de guitare, à raison de 14 P/S, du 08 janvier 2024 au 31 janvier 2024 - Décision à prendre.
58. Académie de Musique et des Arts parlés " René BORREMANS" – Congé, pour l'exercice d'une fonction également rémunérée dans l'enseignement, à raison de 05 périodes, du 08 janvier 2024 au 05 juillet 2024, à accorder à un professeur de formation musicale, à titre définitif – Prise d'acte.
59. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Congé, pour l'exercice d'une fonction également rémunérée dans un autre établissement, à raison de 07 périodes, du 08 janvier 2024 au 05 juillet 2024, à accorder à un professeur de piano, à titre définitif – Prise d'acte.
60. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Décision du Conseil communal du 20 novembre 2023, ayant pour objet la désignation, dans un emploi vacant, d'une Directrice d'Académie, à partir du 1er janvier 2024 - Modification - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 07/02/2024

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

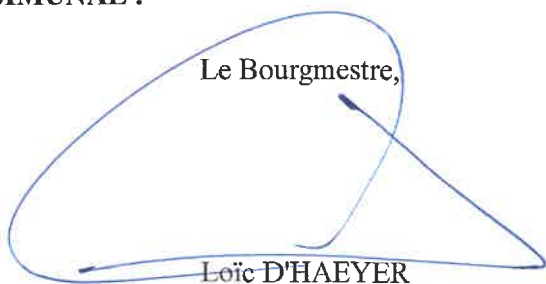
La Directrice générale f.f.,



Eva MANZELLA



Le Bourgmestre,



Loïc D'HAEYER